

La Classification des postes

La transparence salariale va progressivement imposer aux entreprises d'expliquer et de justifier les écarts de salaires entre postes équivalents. Anticiper dès aujourd'hui, c'est se donner les moyens de structurer une grille de rémunération claire, cohérente et objectivable. Cette formation vous apporte une méthode concrète pour construire une classification fiable et sécuriser vos pratiques salariales. Au-delà de la conformité, c'est une opportunité de renforcer l'équité interne et la crédibilité de votre politique de rémunération. Prenez une longueur d'avance en vous préparant dès maintenant.

Public ⁽¹⁾ : DRH, RRH, Service RH

Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré-requis : Aucun pré-requis spécifique

Durée : 1 jour soit 7 heures

Dates et Lieu : **A déterminer** de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 – FORMADEXP 33 rue de Paris 76600 Le Havre

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Comprendre les fondements de la classification des emplois
- Réaliser une pesée de poste structurée - La cotation
- Construire une grille de classification cohérente
- Faire le lien entre classification et politique de rémunération
- Anticiper les exigences de la Directive européenne sur la transparence salariale
- Identifier les risques en matière d'équité salariale

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie.

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance théorie / exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / Exercice pratique de pesée des postes

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 Jour – 07 heures

Matin

1. Introduction : classification, pesée de poste et rémunération

La classification des emplois

La pesée de poste

- Équité interne
- Cohérence des rémunérations
- Classification → Niveaux → Rémunération

2. Les enjeux RH et réglementaires

Équité interne vs compétitivité externe

Impact sur la gestion des carrières

Lisibilité des parcours professionnels

Focus réglementation :

Rappel des principes de la Directive européenne sur la transparence salariale :

- Droit à l'information sur les salaires
- Justification des écarts
- Classification neutre et objective
- Audit des écarts de rémunération

La nécessité d'un système de classification objectif

La notion de « poste à valeur égale »

3. Méthodologie de la pesée de poste

Analyse du poste (missions, responsabilités, compétences) : la base de travail

Les différentes méthodes de référence (Hay, Mercer...)

Choix des critères de pesée :

- Compétences
- Responsabilités
- Autonomie
- Impact

Attribution de niveaux

Pondération des critères

Calcul du score

3. Suite Exercice principal (mise en situation) :

Pesée d'un poste

- Fiche de poste fournie

Les participants :

- Évaluent chaque critère
- Attribuent un score
- Justifient leurs choix
- Debrief collectif : comparaison des résultats

4. Construction d'une grille de classification

Transformation des scores en niveaux :

Classes / coefficients / grades

Construction d'une grille :

- Regroupement des postes
- Définition des seuils
- Alignement avec les conventions collectives

Exercice (suite) :

À partir des scores obtenus :

- Créer 3 à 5 niveaux de classification
- Positionner les postes dans la grille

5. Impact sur la grille de rémunération

Le lien classification → salaire :

- Fourchettes salariales par niveau
- Notion de salaire médian
- Écart interne acceptable

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).